



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de la Santé

Convocation¹

Mercredi 11 juillet 2012 - 9 h 30
Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

1. Auditions dans le cadre de la thématique de la réduction des risques liés à l'usage de drogues

Rapporteur : M. Jacques Morel.

- Suites à donner aux auditions relatives à la réduction des risques liés à l'usage de drogues.
- Composition du groupe de travail.
- Lecture et adoption éventuelles du rapport.

2. Divers

Composition de la commission

Président : M. Bea Diallo.

Vice-présidents : M. Jacques Morel, Mme Jacqueline Rousseaux

Membres effectifs :

PS : M. Bea Diallo, Mmes Catherine Moureaux, Olivia P'tito
Ecolo : Mmes Dominique Braeckman, Anne Herscovici, M. Jacques Morel
MR : M. Jacques Brotchi, Mme Jacqueline Rousseaux
cdH : MM. André du Bus de Warnaffe, Pierre Migisha
FDF : Mmes Béatrice Fraiteur et Martine Payfa

Membres suppléants :

PS : Mmes Sfia Bouarfa, Caroline Désir, MM. Jamal Ikazban, Mohamed Ouriaghli
Ecolo : Mmes Céline Delforge, Zakia Khattabi, MM. Vincent Lurquin, Vincent Vanhalewyn
MR : M. Willem Draps, Mme Anne Charlotte d'Ursel, M. Philippe Pivin
cdH : Mmes Danielle Caron, Julie de Groote, M. Joël Riguelle
FDF : M. Emmanuel De Bock, Mmes Gisèle Mandaila, Isabelle Molenberg

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe"*.

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).